

# Communiqué



Alliance de la Fonction publique du Canada | Représentant 160 000 travailleurs et travailleuses

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 26 juin 2009

## Les syndicats lancent une grande campagne pour sauver les prisons agricoles

Ottawa – Le Syndicat des Employé-e-s du Solliciteur général (SESG), un élément de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), lance une grande campagne pour faire échec au projet du gouvernement fédéral de fermer, au cours des deux prochaines années, les six exploitations agricoles gérées par Service correctionnel Canada (SCC).

La campagne s'intitule « Sauvons nos fermes » et comprend plusieurs éléments, dont un site Web ([sauvonsnosfermes.ca](http://sauvonsnosfermes.ca)) qui présente des renseignements sur l'abolition du programme des prisons agricoles et permet de signer une pétition et d'envoyer un courriel de protestation directement au premier ministre Harper.

Les syndicats, en collaboration avec le Syndicat national des cultivateurs et d'autres organismes, organisent des manifestations et des activités de soutien dans les collectivités les plus touchées par la fermeture des prisons agricoles. On lancera également une demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* pour forcer le gouvernement à rendre publics les motifs qui expliquent sa décision de fermer les prisons agricoles, lesquels se trouvent dans le rapport de l'examen stratégique effectué par le ministère.

L'objectif de la campagne « Sauvons nos fermes » est de monter une campagne de lobbying citoyen afin de convaincre le gouvernement conservateur à annuler « une décision incompréhensible et à courte vue », explique John Edmunds, le président national du SESG.

« Le gouvernement Harper a été incapable jusqu'à présent de donner une raison valable pour l'abolition des programmes des prisons agricoles », ajoute-t-il. C'est scandaleux qu'on ait pris une décision aussi importante sans tenir compte des coûts et des avantages réels. »

M. Edmunds a souligné les nombreuses contributions positives que ces programmes apportent aux détenus et à la population en général, y compris :

- l'apprentissage de compétences qui augmentent directement ou indirectement les chances d'emploi des détenus après leur libération;
- la réhabilitation et l'intégration plus efficaces des contrevenants dans la collectivité;
- des produits alimentaires bon marché dans tous les établissements pénitentiaires fédéraux, ce qui permet d'épargner l'argent des contribuables;
- le maintien d'une présence efficace, positive et visible dans les collectivités locales grâce aux contributions faites aux banques alimentaires et autres œuvres de bienfaisance.

« Au lieu d'abolir les prisons agricoles, le gouvernement devrait pousser Service correctionnel Canada dans l'autre direction. Il devrait plutôt accroître l'accès à ces programmes et en élargir la portée », conclut John Edmunds. »

- 30 -

**Renseignements** : Fred Sadori, Agent des relations de travail, SESG - 613-232-4821

30-260609